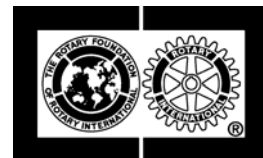




La Fondation Rotary

Subventions 3-H

Avant-projet - Directives



Mise à jour : novembre 2007

Donne un poisson à un homme et tu le nourriras un jour. Apprends-lui à pêcher et tu le nourriras pour la vie.

De quoi s'agit-il ?

L'autosuffisance est à la base des subventions 3-H. Au travers de ce programme, la Fondation Rotary accorde des subventions à des actions internationales de développement de grande envergure visant à améliorer la santé, à lutter contre la faim et à favoriser le développement personnel et social dans le cadre de sa mission de recherche de la paix et de l'entente à travers le monde. L'objectif est d'améliorer les conditions de vie en développant les compétences qui mènent à l'autosuffisance.

Qui peut présenter une demande ?

Une équipe d'au moins deux Rotary clubs et/ou districts, l'un dans le pays du projet et l'autre à l'étranger, qui ont ensemble déjà monté avec succès dans les cinq ans précédant la demande 3-H une subvention de contrepartie dont les rapports ont été soumis. Les partenaires doivent être en règle vis-à-vis du Rotary et de la Fondation.

Quels sont les montants ?

Les subventions 3-H vont de 100 000 à 300 000 USD. Les parrains doivent contribuer au moins 10 % du montant de la subvention.

Quels sont les critères d'une subvention 3-H ?

- Bénéficiaire à long terme à un grand nombre de personnes et favoriser l'autosuffisance.
- Recourir à une approche intégrée qui utilise les différentes composantes du programme, y compris des activités telles que : formation, participation de la population, Unité de développement communautaire (UDC), capital et expertise technique provenant du Rotary ou non, activités visant à développer les compétences.
- S'autofinancer au-delà de la participation de la Fondation ou avoir un soutien financier externe si nécessaire.
- Planifier l'action avec des objectifs et des résultats quantifiables.
- Les Rotariens des clubs partenaires doivent participer activement à la planification de l'action, à sa réalisation et à sa supervision.
- La collectivité bénéficiaire doit s'impliquer dans l'action depuis la phase de préparation jusqu'à sa conclusion.
- Les actions doivent être mises en place en 2 à 4 ans.

Procédure de demande de subvention 3-H pour les clubs et districts

- Établir un partenariat avec un club ou district dans un autre pays et monter une subvention de contrepartie.
- Avec le club ou district partenaire, effectuer une évaluation des besoins de la collectivité et élaborer un projet d'action. L'évaluation documente les raisons du choix de l'action.
- Soumettre un avant-projet à la Fondation qui déterminera son éligibilité. Si celui-ci est accepté, la Fondation vous fera parvenir le formulaire de demande 3-H.
- Remplir et soumettre la demande de subvention 3-H à la Fondation.

Cycle 3-H

Date	Action
1 ^{er} juillet – 31 mars	Dépôt des avant-projets. Les projets éligibles reçoivent le formulaire de demande de subvention que les partenaires doivent remplir.
1 ^{er} août	Dépôt des demandes de subvention.
1 ^{er} novembre	Échéance pour les parrains pour répondre aux questions du personnel de la Fondation et du cadre technique.
Déc. – Février	Évaluations sur place.
Mai	Annonce de l'octroi des subventions.

Instructions pour l'avant-projet

- L'évaluation des besoins de la collectivité et l'avant-projet, soumis en utilisant les formulaires ci-après, ne doivent pas dépasser 3 à 5 pages (en incluant les pièces jointes). L'avant-projet sera retourné si :
- Les partenaires n'ont pas collaboré en tant que parrains principaux à une subvention de contrepartie ou 3-H dans les 5 dernières années.
 - Les coordonnées des 2 partenaires ne sont pas fournies.
 - Un budget n'est pas inclus.

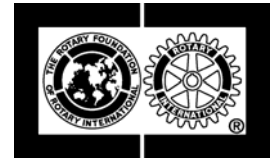
Envoyer l'avant-projet et l'évaluation des besoins de la collectivité par fax (+1 847-866-9759), courrier (The Rotary Foundation, 1560 Sherman Avenue, Evanston, IL 60201, États-Unis) ou e-mail (grants@rotary.org).



La Fondation Rotary Subventions 3-H

Avant-projet – Directives

Formulaire d'évaluation des besoins de la collectivité



Mise à jour : novembre
2007

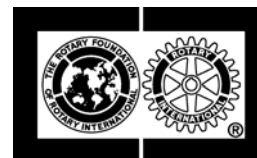
Veillez répondre brièvement aux questions suivantes, les champs s'adaptant à la longueur de vos réponses.

1. Collectivité(s) et leur(s) emplacement(s) :
2. Décrire la collectivité bénéficiaire. Utiliser, en indiquant leur provenance, des statistiques géographiques et démographiques.
3. Quels groupes, personnes ou organisations ont été consultés ou sondés pour cette évaluation ?
4. Quelles méthodes ont été utilisées pour étudier la collectivité et pour traiter les données rassemblées ?
5. Quels sont les besoins négligés et possibilités d'action identifiés grâce aux données obtenues ?
6. Quelles sont les ressources disponibles au niveau local pouvant permettre de répondre aux besoins (par exemple : agences gouvernementales, NGO, etc.) ?
7. Qu'a-t-il déjà été fait pour répondre aux besoins de la collectivité (exemple : programmes gouvernementaux, actions d'ONG, de la collectivité, de la municipalité, actions rotariennes) ?
8. Quels besoins seront comblés par cette nouvelle action ? De quelle manière ? Si nécessaire, inclure des informations sur les clubs ou districts parrainant l'action (connaissances techniques, expérience, et capacité à monter une telle action).
9. Quels obstacles à la mise en place de votre action avez-vous identifiés ?
10. Nombre estimé de bénéficiaires :
11. Qui a préparé cette évaluation ?



La Fondation Rotary Subventions 3-H

Avant-projet – Directives



Mise à jour : novembre
2007

Veillez répondre brièvement aux questions suivantes, les champs s'adaptant à la longueur de vos réponses.

1. Partenaire local et international (le contact principal doit être un membre du club parrain ou un dirigeant du district parrain).

Partenaire local (dans le pays bénéficiaire)		Partenaire international	
Rotary club		Rotary club	
District		District	
Pays		Pays	
<i>Contact principal local</i>		<i>Contact principal international</i>	
Prénom et nom		Prénom et nom	
Adresse		Adresse	
Courriel		Courriel	

2. Les partenaires doivent être en mesure d'attester d'expériences antérieures de collaboration dans les 5 dernières années. Lister les numéros de/des subvention(s) de contrepartie de ces cinq dernières années dans le cadre desquelles les clubs/districts ont servi comme parrains principaux.

N^{os} de subventions de contrepartie :

3. Décrire le projet (site, besoins humanitaires, nombre de bénéficiaires et approche intégrée des partenaires pour faire face au problème).

4. Décrire le rôle des Rotariens, de la collectivité bénéficiaire et des organisations partenaires dans la planification et la mise en place de l'action.

5. Comment l'action sera-t-elle poursuivie à l'issue du financement 3-H ?

6. Budget prévisionnel qui indique un montant pour chaque poste ci-dessous.

Poste budgétaire	Montant USD
Équipement / Installations (immobilisations)	
Matériaux / Fournitures (consommables)	
Formation (ne pas inclure les employés)	
Personnel (ne pas dépasser 1/3 de la subvention ou 100 000 USD)	
Coûts des déplacements internationaux (le cas échéant, jusqu'à 7,5 % du montant de la subvention ou 20 000 USD)	
Capital du fonds pour prêts renouvelables (le cas échéant)	
Autres (veuillez préciser)	
BUDGET TOTAL 3-H	

7. Différentes sources de financement de l'action.

Financement de l'action	Montant USD
Montant demandé à la Fondation (montant maximal : 300 000 USD)	
Contributions totales des partenaires (au moins 10 % du montant demandé)	
FINANCEMENT TOTAL (doit être égal au budget)	

8. Indiquer les fonds supplémentaires finançant l'action avec le nom des organisations donatrices.

Organisation donatrice	Montant USD